

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des transports

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 31 octobre 2025 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : TRAA2528599S

(Texte non paru au journal officiel)

Le directeur général de l'aviation civile,

Vu la décision du 30 juin 2025 relative au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile ;

Décide :

Article 1^{er}

M. Jérôme TAILLÉ-ROUSSEAU, inspecteur général de l'administration du développement durable, assure la présidence du conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile.

Article 2

M. Nicolas MARCOU, directeur technique coopération européenne et réglementation de sécurité à la direction de la sécurité de l'aviation civile, est désigné en tant que vice-président du conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile, représentant de l'administration de l'aviation civile.

Article 3

M. Guillaume VEGA GARCIA, directeur de DGA Essais en Vol, est désigné en tant que vice-président du conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile, représentant des administrations de l'aviation militaire.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports.

Fait le 31 octobre 2025

Le directeur général de l'aviation civile,

C. CHKIOUA